

LE FUTUR ANTÉRIEUR DE L'INDICATIF Les 3 groupes

1) Conjugue ces verbes au futur antérieur de l'indicatif.

	rester	choisir	naître	offrir
je ou j'				
tu				
il, elle, on				
nous				
vous				
ils, elles				

2) Conjugue cette expression au futur antérieur de l'indicatif avec les sujets proposés. Attention aux accords.

apprendre à nager et (que) devenir raisonnable.

Quand Brigitte

....., elle pourra aller à la plage toute seule.

Quand vous

....., vous pourrez aller à la plage tout seuls.

Quand tu

....., tu pourras aller à la plage tout seul.

Quand tes copains

....., ils pourront aller à la plage tout seuls.

3) Remplace les sujets soulignés par ceux entre parenthèses.

Quand le printemps sera arrivé, nous irons cueillir les primevères. (la belle saison)

.....

Je te rappellerai dès que nous aurons fini de dîner. (j')

.....

Quand les enfants auront pris leur bain, tu leur liras une histoire. (ta fille)

.....

Nous pourrons aller au cinéma lorsque mes parents seront rentrés. (ma grand-mère)

.....

L'instituteur donnera un exercice lorsqu'il aura expliqué la leçon. (Les professeurs)

LE FUTUR ANTÉRIEUR DE L'INDICATIF Les 3 groupes SOLUTION

1) Conjugue ces verbes au futur antérieur de l'indicatif.

	rester	choisir	naître	offrir
je ou j'	serai resté(e)	aurai choisi	serai né(e)	aurai offert
tu	seras resté(e)	auras choisi	seras né(e)	auras offert
il, elle, on	sera resté(e)	aura choisi	sera né(e)	aura offert
nous	serons resté(e)s	aurons choisi	serons né(e)s	aurons offert
vous	serez resté(e)s	aurez choisi	serez né(e)s	aurez offert
ils, elles	seront resté(e)s	auront choisi	seront né(e)s	auront offert

2) Conjugue cette expression au futur antérieur de l'indicatif avec les sujets proposés. Attention aux accords.

apprendre à nager et (que) devenir raisonnable.

Quand Brigitte aura appris à nager et qu'elle sera devenue raisonnable, elle pourra aller à la plage toute seule.

Quand vous aurez appris à nager et que vous serez devenus raisonnables, vous pourrez aller à la plage tout seuls.

Quand tu auras appris à nager et que tu seras devenu raisonnable, tu pourras aller à la plage tout seul.

Quand tes copains auront appris à nager et qu'ils seront devenus raisonnables, ils pourront aller à la plage tout seuls.

3) Remplace les sujets soulignés par ceux entre parenthèses.

Quand le printemps sera arrivé, nous irons cueillir les primevères. (la belle saison)

Quand la belle saison sera arrivée, nous irons cueillir les primevères.

Je te rappellerai dès que nous aurons fini de dîner. (j')

Je te rappellerai dès que j'aurai fini de dîner.

Quand les enfants auront pris leur bain, tu leur liras une histoire. (ta fille)

Quand ta fille aura pris son bain, tu lui liras une histoire.

Nous pourrons aller au cinéma lorsque mes parents seront rentrés. (ma grand-mère)

Nous pourrons aller au cinéma lorsque ma grand-mère sera rentrée.

L'instituteur donnera un exercice lorsqu'il aura expliqué la leçon. (Les professeurs)

Les professeurs donneront un exercice lorsqu'ils auront expliqué la leçon.

LE FUTUR ANTÉRIEUR DE L'INDICATIF

Quand deux actions se passent dans le futur l'une après l'autre, on utilise **le futur antérieur pour la première action** (antérieur veut dire avant), et **le futur simple pour la deuxième action**.

Exemples :

Quand nous **aurons acheté** (action 1) nos billets, nous **partirons** (action 2) en vacances.
futur antérieur *futur simple*

Quand l'inspecteur **sera arrivé** (action 1), il **posera** (action 2) des questions à la famille de la victime.
futur antérieur *futur simple*

Le futur antérieur est un temps composé. Il se forme avec le futur simple de l'auxiliaire être ou avoir + participe passé du verbe. Il faut donc respecter les accords selon les auxiliaires.

Exemples :

Demain matin, quand tu te réveilleras, la lune **sera partie**. (accord avec auxiliaire être)

Aussitôt que les douze coups de minuit **auront retenti**, nous serons en vacances ! (pas d'accord avec auxiliaire avoir)